

Décision modificative n°1 du 25 juin 2012

Intervention d'ouverture de Pierre CAMANI Président du Conseil général, Sénateur de Lot-et-Garonne

Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,
Chers internautes,

Tout d'abord, je vous rappelle le déroulement de notre session d'aujourd'hui.

Après les discours d'ouverture et le débat, le rapporteur du budget présentera la Décision Modificative n°1 et nous examinerons ensuite les rapports des commissions.

A 11h00, nous accueillerons Monsieur le Préfet qui viendra nous présenter le Rapport Annuel d'Activité des Services de l'Etat. Vous pourrez ensuite l'interroger sur des dossiers locaux ou départementaux.

Nous reprendrons notre session après le déjeuner.

Avant d'engager le débat, quelques annonces administratives :

Distinction de Monsieur Jean FRANCOIS-PONCET

Monsieur FRANCOIS-PONCET a été promu Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, hommage rendu au titre de la promotion de Pâques à l'ancien Ministre des Affaires étrangères, Sénateur de Lot-et-Garonne, Président du Conseil général et Conseiller général des cantons de Laplume puis Duras.

Administration départementale

ARRIVEE DE MME MARIE-HELENE HIMBER - DIRECTRICE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE LA GESTION IMMOBILIERE

Suite au départ de M. Christian FONTAINE pour le Département de la Vendée, Mme Marie-Hélène HIMBER lui a succédé à la direction du Budget, des finances et de la gestion immobilière, depuis le 1^{er} mai dernier.

Titulaire d'une maîtrise es sciences économiques option « gestion des entreprises » et d'un DESS « Administration territoriale décentralisée », Mme HIMBER a débuté sa carrière en 1982.

Tout d'abord responsable du service comptabilité de la ville de Soissons (Aisne), puis directrice des finances des villes de Blois (Loir-et-Cher) et de la Teste de Buch (Gironde), Mme HIMBER exerçait, depuis 2004, les fonctions de directrice des finances et des marchés publics de la ville de Niort (Deux Sèvres).

ARRIVEE DE MME PASCALE TRIJAUD – SERVICE DE CONSEIL ET AIDE AUX MAIRES

Mme Pascale TRIJAUD a été recrutée, sur un contrat de deux ans, en tant qu'Animatrice de projet de santé de territoire pour apporter son soutien à la réalisation des maisons de santé pluridisciplinaires.

Mme TRIJAUD, est titulaire du diplôme d'Etat d'infirmière et du diplôme de cadre supérieur de santé. Mme TRIJAUD a participé à de nombreuses missions humanitaires en tant qu'infirmière volontaire.

Depuis 2008, elle exerçait les fonctions de cadre supérieur de santé, responsable qualité, auprès de l'hôpital marin de Hendaye (Pyrénées Atlantiques).

Je leur souhaite la bienvenue en Lot-et-Garonne.

Mes chers collègues,

Notre pays vient de vivre un moment politique majeur avec l'élection du Président de la République François HOLLANDE. Celui-ci pourra compter sur le soutien d'une forte majorité à l'Assemblée nationale pour redresser le pays dans la justice.

Les Lot-et-Garonnais se sont totalement inscrits dans cette dynamique du changement en élisant trois députés de la majorité présidentielle. Permettez-moi de les saluer et de les féliciter en votre nom à tous dans le cadre de la tradition républicaine. Je salue plus particulièrement les suppléants, Régine POVEDA et Jean Claude GOUGET, qui dans quelques semaines sera le 2^{ème} parlementaire de cette assemblée.

Ce résultat va conforter une relation gagnant-gagnant entre la majorité nationale et la majorité départementale. Les Français ont voulu cette cohérence. Ils ont compris qu'elle était un gage d'espoir, d'efficacité et de justice dans la crise, sans précédent, que nous traversons. Le quinquennat qui s'ouvre est ainsi marqué du sceau de la confiance :

Confiance dans le Président, confiance dans le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT, confiance dans un parlement au travail. Par ses toutes premières décisions, le nouveau gouvernement a fait de la justice, de l'exemplarité et du dialogue, les matrices de son action.

La justice pour les travailleurs, avec le droit de partir à la retraite à 60 ans pour celles et ceux qui ont eu des carrières longues. Justice pour les familles et avec la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire et l'encadrement des loyers. Justice aussi dans l'entreprise avec la limitation de 1 à 20 de la grille des rémunérations des dirigeants des entreprises publiques.

Au sommet de l'Etat, le Président de la République a fait de l'exemplarité, une marque de fabrique : baisse de la rémunération du chef de l'Etat et des ministres, charte de déontologie, non cumul des fonctions pour les membres du gouvernement, réduction du train de vie des administrations publiques, fin des conflits d'intérêt... Les Français attendaient un signal fort. Il nous est aujourd'hui clairement donné !

Enfin, le nouveau pouvoir est animé par un réel esprit de dialogue et de concertation. C'est la démocratie partenariale voulue par François HOLLANDE. Elle refonde notre méthode de gouvernance et tranche avec le mépris et la division qui ont été trop souvent la règle durant le quinquennat précédent.

Les corps intermédiaires étaient dénigrés : ils sont désormais consultés sur tous les grands choix sociaux de la nation.

Les élus locaux ont été ignorés – sauf quand il fallait payer – et systématiquement stigmatisés, les voilà associés au redressement économique et social de notre pays et à l'élaboration d'un acte 3 de la décentralisation.

L'opposition était dénigrée. Elle sera protégée dans ses droits et naturellement associée aux décisions qui engageront l'avenir de la France.

Oui, Mesdames et Messieurs, les engagements sont tenus. Cela nous change !

Quand la parole publique perd tout crédit, la République est en danger. En ces temps difficiles et incertains, il nous fallait une équipe solide, cohérente dans ses choix et fidèle aux engagements pris devant les Français.

Dans ce contexte, la nomination de Jérôme CAHUZAC en qualité de Ministre délégué au Budget constitue un atout supplémentaire et une fierté pour notre département. Je salue cet événement qui comptera pour le Lot et Garonne et pour le conseil général, et qui constituera un levier supplémentaire pour nos politiques publiques.

Avec l'Etat, nous pourrons enfin travailler ensemble dans la même direction pour relever les immenses défis qui se présentent à nous. Dans un pays affaibli, la France des territoires doit impérativement retrouver confiance en l'avenir.

Notre détermination est totale. Elle est à la mesure de la gravité de la situation de notre pays. Je me réjouis qu'en Lot-et-Garonne, nous puissions désormais agir, ensemble, sur tous les leviers pour favoriser le développement économique et touristique, pour créer de l'activité et de l'emploi.

Les victoires du printemps ne sont pas le fait du hasard. Elles sont une confirmation de la dynamique impulsée localement par les majorités de Gauche. Oui, mes chers collègues, c'est un constat partagé !

Nous ouvrons donc cette nouvelle page avec dignité, sens des responsabilités et surtout un impérieux devoir de réussite. J'ai conscience aujourd'hui de la responsabilité immense qui pèse sur nos épaules, car la situation économique et sociale est dégradée. Notre pays est endetté, notre balance commerciale au plus bas, notre industrie a subi un recul considérable depuis 10 ans.

Aujourd'hui, selon les économistes, nous entrons dans une nouvelle phase de récession.

En Lot et Garonne, la situation est plus contrastée.

Entre janvier et avril 2012, 872 entreprises ont été créées dans notre département. C'est un bon chiffre même s'il est en baisse de près de 2% par rapport à l'an dernier.

Sur le front de l'emploi, le Lot-et-Garonne s'en sort sensiblement mieux que ses voisins immédiats. Certes, le nombre de demandeurs d'emplois progresse de 7,6 % sur un an contre 7,9% en Aquitaine. Mais – et c'est une bonne nouvelle – l'emploi salarié progresse dans l'industrie (+1 %) et dans la construction (+5,3%). Pour l'année écoulée, l'emploi salarié affiche une hausse de 0,6 % contre 0,2 en moyenne régionale.

Certaines entreprises connaissent néanmoins de grandes difficultés, je pense par exemple à Xilofrance qui a été placée en redressement judiciaire jusqu'au 10 juillet par le tribunal de commerce d'Agen.

Dans ce dossier, l'intervention de tous les acteurs, institutionnels et collectivités locales, particulièrement le Ministère du redressement productif, le Conseil général et le Conseil Régional a permis d'éviter le pire. Je réaffirme devant vous le soutien sans faille du Département à cette entreprise qui peut et doit continuer à produire localement. Je salue le partenariat exemplaire entre l'Etat, la Région et le Département sur ce dossier.

La désindustrialisation n'est en effet pas une fatalité et il n'est pas question de sacrifier un secteur économique ou un territoire par des renoncements coupables ou des hésitations malvenues.

C'est cette volonté qui nous a conduits à élaborer et à soumettre aujourd'hui à votre vote un « contrat de projets territorial Fumelois-Villeneuvois ».

Depuis 2009, le Conseil général a entrepris un important travail d'aménagement et d'équipement territorial en direction du bassin Fuméolois-Villeneuvois qui était jusqu'alors confronté à de nombreuses difficultés.

A la suite d'une réflexion approfondie avec l'ensemble des acteurs du territoire, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous proposer un véritable partenariat décliné autour de trois objectifs majeurs : stimuler l'innovation ; favoriser l'accueil d'entreprises ; promouvoir le territoire.

Je souligne le fait que la Région est partie prenante dans ce dossier qu'elle considère comme une expérimentation territoriale en matière de développement économique, d'emploi et de formation extrêmement originale et innovante.

Je veux rappeler que si l'actualité évoque de manière récurrente les difficultés de certaines entreprises, beaucoup d'autres investissent et se développent. Des projets nouveaux voient le jour. C'est le cas de l'entreprise BONCOLAC sur le site de l'Agropole, qui va grâce à notre soutien, se maintenir sur site et créer 50 emplois en 2013.

C'est le cas de l'entreprise ATN à Fauillet qui connaît un fort développement et envisage de créer 50 emplois en 2013 / 2014.

C'est l'implantation de la société RAPID'HOME sur la friche industrielle de Fauillet qui devrait créer une quarantaine d'emplois.

C'est le cas de METALTEMPLE Aquitaine à Fumel, qui investit et recrute.

C'est le cas de GOUPIL industrie à Bourran, ASQUINI à Marmande, et beaucoup d'autres, qui malgré les difficultés et la conjoncture investissent et contribuent au dynamisme du Lot et Garonne.

Nous sommes à leurs côtés avec la Région et l'Etat pour créer les conditions les plus favorables possibles à leur développement.

C'est dans ce cadre volontariste que le plan de marketing économique de notre département se met progressivement en place en concertation étroite avec nos partenaires consulaires.

Concernant l'agriculture, de nouveaux aléas climatiques sont venus ces derniers mois, fragiliser certaines filières, je pense aux notamment aux producteurs de pommes.

Economiquement, nos agriculteurs sont confrontés à une volatilité des prix de vente qui rendent extrêmement compliquée la gestion de leur exploitation. Le développement de la contractualisation ne suffit pas aujourd'hui à en limiter les effets et une des priorités du Gouvernement sera de tenter d'apporter lisibilité et confiance aux producteurs afin de leur permettre de vivre dignement du fruit de leur travail.

Un autre défi majeur qui attend le monde agricole sera sans nul doute la réforme de la PAC, actuellement en cours de négociation.

Mais les grandes orientations de la PAC sont conditionnées à un autre débat : celui du budget de l'Union européenne pour la période 2014 – 2020. Or, difficile de déterminer l'avenir de la politique agricole sans connaître les contours budgétaires et le financement de l'Union Européenne.

Je rappelle que le débat sur l'avenir et la réforme de la PAC se déroule dans un contexte tout à fait nouveau. C'est désormais dans le cadre de la codécision mise en place par le Traité de Lisbonne que le débat institutionnel se tient.

Il convient ainsi d'être extrêmement vigilant quant au déroulement et à l'issue de ces négociations qui dessineront le visage de l'agriculture européenne de demain.

Quelques autres points d'actualité.

En matière d'éducation, nous pouvons nous féliciter de la création en urgence par le Gouvernement de 1 000 postes supplémentaires de professeurs des écoles, dont 65 pour l'Aquitaine, afin de renforcer les effectifs dès la rentrée 2012

Au cours de ces cinq dernières années, l'Education Nationale a en effet subi les conséquences désastreuses de l'application aveugle du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux ; décision présidentielle et application gouvernementale qui ont conduit à la fragilisation de notre système éducatif, particulièrement en zone rurale.

C'est ainsi que la France présente aujourd'hui, selon le Centre d'analyse stratégique, le taux d'encadrement le plus faible de l'OCDE, en particulier au sein des écoles primaires.

Le nouveau Président de la République a décidé de placer la jeunesse et l'éducation au coeur des priorités de son mandat et cette décision en est un signe.

Depuis 2011, le Lot-et-Garonne a perdu 40 postes de professeurs des écoles et de nombreuses classes ont été fermées, en dépit de la mobilisation exemplaire et courageuse de la communauté éducative, des syndicats, parents d'élève et élus locaux.

La création de ces postes supplémentaires va assurément dans la bonne direction, mais ses effets ne pourront pleinement bénéficier au Lot-et-Garonne que par une bonne adéquation entre la dotation en emplois nouveaux et les besoins objectivement recensés. C'est à ce titre que j'ai récemment saisi par courrier le Ministre PEILLON.

Je me réjouis par ailleurs de l'aboutissement du dossier de l'EHPAD de Monflanquin, intervenu après des mois d'incertitudes et d'annonces non suivies d'effet.

J'ai officiellement signé le 21 juin dernier l'arrêté décidant l'extension de 16 places d'hébergement permanent, portant ainsi sa capacité à 82 lits.

Jérôme CAHUZAC, a largement contribué à ce résultat, puisqu'il est intervenu directement auprès de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, afin de débloquent le dossier.

Je rappelle que j'ai pris la décision d'accorder 16 lits supplémentaires à cet établissement, dès 2008, mais que l'Etat n'avait jusqu'à ce jour pas été en mesure de débloquent les financements nécessaires. C'est aujourd'hui chose faite.

Je tiens à saluer l'action de tous ceux qui ont travaillé à l'avancée de ce projet, au premier rang duquel le conseiller général du canton de Monflanquin, Marcel CALMETTE.

Enfin, quelques mots de la saison touristique qui semble placée sous les meilleurs auspices.

Depuis plusieurs années, le Conseil général a fait le choix de développer le tourisme vert, gage de qualité, de bien vivre et d'authenticité. Ce choix est aujourd'hui payant, la fréquentation de l'hébergement touristique a par exemple augmenté de 9% en 2011 en Lot-et-Garonne et a constitué la plus forte progression en Aquitaine, malgré un contexte économique globalement défavorable.

Le réseau des voies vertes est un incontestable succès et nous travaillons au développement d'un maillage départemental que le nouveau tronçon récemment inauguré à Sainte-Livrade vient harmonieusement compléter.

Je salue le travail accompli par le Président et toute l'équipe du Comité Départemental du Tourisme qui font du Lot-et-Garonne, avec le soutien des équipes de la direction de l'économie, une destination de plus en plus prisée.

Cette reconnaissance n'a cependant pas suffi à convaincre la fédération nationale des sapeurs pompiers d'organiser son congrès national à Agen en 2014. Je remercie tous ceux qui ont défendu la candidature de notre département avec conviction, au premier rang desquels le président et le directeur du SDIS 47. Dans ce dossier, nous avons fédéré, autour d'un objectif commun, tous les acteurs départementaux concernés et je ne doute pas que notre candidature sera retenue en 2015 !

Je souhaite maintenant appeler votre attention sur plusieurs rapports de notre session qui méritent une attention particulière.

Dans le champ social, l'Assemblée départementale est appelée à se prononcer sur le Pacte Territorial pour l'Insertion. Ce document aura vocation à établir des partenariats avec l'Etat, la Région, les Communautés d'Agglomération et Pôle emploi pour mettre en œuvre les priorités du Conseil général en matière d'insertion.

Je précise que ce Pacte pourra être élargi à d'autres organismes ou collectivités qui souhaiteraient y apporter leur contribution.

L'objectif de ce dispositif est de renforcer les synergies entre tous les acteurs de l'insertion afin d'apporter des réponses concrètes et efficaces aux bénéficiaires du RSA dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Un mot maintenant sur le point d'étape et les premiers effets du schéma culturel départemental. Ils sont encourageants et doivent être approfondis. Notre nouvelle feuille de route a profondément renouvelé les dispositifs d'aide à la création artistique pour mieux calibrer notre soutien en fonction de la viabilité économique des compagnies et pour améliorer la diffusion de leur production.

J'ajoute qu'en matière de cinématographie, le Bureau d'Accueil de Tournage de Lot-et-Garonne accomplit un travail remarquable. De nombreux projets de tournage sont en gestation. Nous souhaitons conforter ce dynamisme en proposant un dispositif de fonds de soutien aux tournages de films comme le font déjà certains départements voisins.

En matière agricole, ensuite, le Conseil général continue d'adopter une politique volontariste pour consolider un secteur majeur pour notre développement qui génère – je le rappelle – quelques 720 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Or aujourd'hui, compte tenu des contraintes et du changement climatique qui pèsent sur notre territoire, il est indispensable d'accentuer nos efforts en matière d'hydraulique agricole afin de permettre le développement d'une agriculture irriguée performante.

Plusieurs actions nouvelles vous seront proposées. Elles doivent permettre de sécuriser la ressource en eau pour mieux répondre aux besoins des différents usagers, notamment sur les bassins déficitaires.

Je tiens à féliciter Raymond Girardi pour le travail mené sur ce dossier. Il a en effet obtenu de la Région un engagement financier exceptionnel qui permettra de mieux financer les projets localement.

Le Conseil général et le Conseil régional s'engagent avec pragmatisme et détermination dans une complémentarité parfaite pour faire avancer les dossiers lot et garonnais.

En matière de développement durable, l'Agenda 21-Plan Climat Energie Territorial que nous avons adopté le 22 mars dernier entre dans sa phase opérationnelle. Nous vous demanderons donc d'approuver le lancement, la mise en œuvre et la mise à jour annuelle des appels à projets correspondant aux fiches-action 9 et 18. Ces actions portent plus particulièrement sur la rénovation et les économies d'énergie pour les bâtiments particuliers, les logements communaux et les bâtiments publics.

Dernier élément pour conclure : le Compte Administratif 2011. Un seul chiffre à retenir : 79% des investissements programmés en 2011 ont bien été réalisés, taux incontestablement important au regard des contraintes budgétaires auxquelles nous sommes confrontés.

Vous pouvez le constater, le Conseil général maintient un niveau d'investissements jamais atteint avant 2008. Il lutte ainsi contre les effets d'une crise qui n'en finit pas de fragiliser nos concitoyens.

Il investit pour construire le Lot-et-Garonne de demain et ainsi préparer un avenir plus serein et plus juste pour nos enfants.

Je vous remercie de votre attention.

NB : Seul le prononcé fait foi.